



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA MARNE

148 Avenue de Sainte-Menehould

51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél. : 06.81.45.45.05 Fax : 03.26.66.53.42

Châlons-en-Champagne, le 21.12.2017

COMPTE RENDU DE LA REUNION **DU COMITE DIRECTEUR** **DU 21 DECEMBRE 2017**

Présents : BRISSAUD Gérard, LARATTE André, GREGOIRE Patrick,
MILET Aurélie, PERREUX Norbert, MONCLIN Thierry.

Absent : AUBRY Yannick

Gérard BRISSAUD ouvre la séance à 18 H30.

Chacun ayant pris connaissance du Compte-rendu de la réunion du 5 Octobre 2017, tous les membres approuvent le contenu de ce document.

Assemblée Générale

Elle se déroulera le Vendredi 12 janvier 2018 à 19 H 00 à la maison des Syndicats – Salle Jean Ressler – 1 place de Verdun à CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Bilan Financier

André LARATTE nous présente les comptes de l'exercice 2016/2017 et nous précise que cette année nous avons un boni.

Il nous informe qu'il a également préparé un budget prévisionnel pour l'exercice 2017/2018.

Les labels

Norbert PERREUX nous fait savoir que 4 clubs ont fait leur dossier : Epernay, Suippes, Vertus et Gueux. Ces dossiers ont été envoyés au Responsable Régional.

Chronotir

Gérard BRISSAUD demande si nous devons faire réparer le chronotir ou si nous devons en acheter un neuf, compte-tenu que le montant de cette réparation est de 140 € ?

Le comité directeur décide de faire réparer et d'envisager l'achat d'une valise lors de l'année suivante.

Projet de stages

Pour le rapport moral qui sera présenté en assemblée générale, il est convenu que les 3 stages effectués (en 2017) y seront mentionnés et que 5 stages sont prévus pour 2018.

Le championnat départemental

A ce jour : Il y a 34 pré-inscriptions pour ce championnat. Yannick AUBRY est chargé de s'occuper du mandat de ce championnat qui aura lieu les 27 & 28 janvier 2018 à Ste MENEHOULD.

Le projet associatif

Il serait bon de revoir le projet associatif du CDTAM et de le présenter lors de l'A.G. en janvier 2018.

Le site du département

Il date du 4 février 2017. Le nom de domaine ayant été commandé le 27.01.2017. Il revient à 23 € par an, plus une extension de 15 € pour le stockage.

Le championnat Régional Salle

Il se déroulera les 17 & 18 février 2018 à SUIPPES. Patrick GREGOIRE rappelle que l'organisation est en partenariat avec le CDTAM.

Récompense des participants au France

Le montant des récompenses pour les médaillés aux championnats de France reste inchangé : 100 € pour une médaille d'or, 75 € pour une médaille d'argent et 50 € pour une médaille de bronze.

La liste des participants et médaillés est validée. André LARATTE préparera les chèques qui seront remis lors de l'AG.

Futurs CD

- Il a été convenu que le championnat départemental Marne :
- FEDERAL : sera organisé par CHALONS,
 - FITA : sera organisé par REIMS.

Vin d'honneur pour l'AG

André LARATTE est chargé d'amener la boisson et les petits fours pour l'Assemblée Générale.

Gérard BRISSAUD clos la séance à 20 H 45.